

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Paris, le 22 FEV. 2013

Les Ministres

à

Liste des destinataires *in fine*

Nos réf. : D13000558

Affaire suivie par : Guy Robin
Guy.robin@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 66 08- Fax : 01 40 81 66 00
Courriel : pspp2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Action sociale

Les rencontres nationales des présidents de CLAS (comités locaux d'action sociale) qui se sont déroulées les 26, 27 et 28 novembre 2012 ont rencontré un succès important avec une très forte participation des intéressés.

Faisant suite à ces rencontres, la rédaction d'un projet d'instruction associant des représentants des services déconcentrés et des représentants du personnel est en cours. Cette instruction s'attachera à donner plus de lisibilité aux modalités de fonctionnement de l'action sociale dans nos ministères et complétera la note qui vous a été adressée le 30 novembre 2012 intitulée « cartographie budgétaire des prestations d'action sociale ».

Dans l'attente de la diffusion de cette nouvelle instruction, j'ai souhaité appeler votre attention sur la nécessité de continuer à appliquer les textes actuellement en vigueur (arrêtés du 22 décembre 2008 et du 6 juillet 2010).

Je suis personnellement très attaché au maintien d'une action sociale de qualité qui préserve le lien social dans un contexte de réorganisations qui touche fortement nos services.

Je compte donc sur votre vigilance en vous demandant de bien vouloir signaler au bureau des prestations d'action sociale de la direction des ressources humaines (SG/DRH/PSPP2) toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans l'application des textes précités.

Ce bureau reste à votre disposition pour vous apporter toute aide ou appui que vous estimeriez nécessaires.(pspp2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr).

Pour les ministres et par délégation
Le Secrétaire général

Vincent MAZAURIC